LES DÉTERMINANTS DU VERBE EN DIOULA, LANGUE MANDÉ NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE[1]

Résumé

La théorie des opérations énonciatives (TOE) d'Antoine Culioli rejette la conception selon laquelle la langue est un instrument, un code neutre, auquel les sujets font appel pour encoder ou décoder des messages mais plutôt «le langage appréhendé à travers les langues naturelles». Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. Dans un énoncé, le prédicat peut être soit un nom, soit un verbe. Les déterminants sont des éléments permettant au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé. Dans une phrase, c'est le verbe qui met en relation deux mots désignant des êtres. Il joue le rôle de relateur et est appelé procès.

***Mots-clés** : dioula véhiculaire, déterminants, verbe, procès, prédicat.*

Abstract :

Antoine Culioli's theory of enunciative operations (TOE) rejects the conception that language is an instrument a neutral code, to which subjects call for encoding or decoding messages, but rather "language understood through natural languages ". This means that the task of the linguist is to study the languages (as diverse as possible) in order to extract the common, and thus generalizable, properties. In a statement, the predicate can be either a noun or a verb. The determinants are elements enabling the verb to assume its function as a relational predicate in an utterance. In a sentence, it is the verb which connects two words designating beings. It plays the role of relator and is called process.

***Keywords** : commun dioula, determinants, verb, process, predicate.*

Introduction

Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire est classé parmi les langues mandé nord de ce pays. Il fait partie de la fraction dioula de la langue manding[2]. En effet, le manding dont fait partie le dioula véhiculaire est considéré comme « la lingua franca » de l'Afrique de l'ouest (Tera : 1981) en raison du nombre de ses locuteurs[3]. Cette langue manding est une langue dominante (sur le plan numérique, statutaire et fonctionnel) dans bon nombre de pays et elle occupe une place de choix dans les différentes transactions, ce qui fait d'elle une langue très importante dans la sous-région.

Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire, quant à lui, apparait comme une langue toute à fait particulière. C'est un parler qui ne peut être situé géographiquement (Dumestre : 1971) sur une carte comme les autres langues du pays (le Wojenekan localisé à Odienné ou en encore l'Abouré localisé dans la ville de Bonoua et ses alentours…) car il est parlé sur toute l'étendue du territoire ivoirien. C'est la koïnè des parlers mandings. En Côte d'Ivoire,

[1] Konaté **Yaya**, Université Félix Houphouët Boigny
konatyay60@yahoo.fr

[2] Selon Maurice Delafosse: 1929, Denis Creissel: 1979 et Marie Jo. Derive: 1981, la langue mandingue est fractionnée en trois à savoir: la fraction malinké, la fraction bambara et la fraction dioula.

[3] D'après les chiffres de Platiel (1978: 48), plus de quatre millions de personnes en Afrique Occidentale sont locuteurs natifs d'une langue manding.

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

elle est considérée comme « la première langue véhiculaire » (Dumestre: 1971). Une étude faite en 1968 sur la dite-langue au Lycée Classique d'Abidjan a montré que plus de la moitié des élèves parlent ou ont des parents qui parlent Dioula.

Outre le français, la majorité des ivoiriens comme les étrangers peuvent s'exprimer dans cette langue, surtout les échanges commerciales.

Le dioula véhiculaire a une simple phonologie : il dispose d'un total de 24 consonnes et d'un système vocalique à 7 voyelles orales et 7 nasales (Sangaré : 2009).

En ce qui concerne le système tonal, le dioula, à l'instar des autres parlers manding possède deux tons ponctuels : un ton haut (H) et un ton bas (B).

1-Problématique et méthodologie

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives du point de vue développé par Antoine Culioli.

En effet, Culioli dans sa théorie des opérations énonciatives rejette la conception selon laquelle la langue est un instrument. Pour Culioli, le domaine d'étude de la linguistique est «le langage appréhendé à travers les langues naturelles.» [13, p. 1]. Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. L'ensemble de ces propriétés (réparties à plusieurs niveaux de structure) constitue le langage. Les langues seront étudiées non pas en tant que système ou code mais à travers leur fonctionnement en discours.

Culioli propose une démarche de nature *métalinguistique* car les phénomènes observés doivent être décrits, symbolisés et organisés sous forme de modèles. Les étapes de cette démarche sont les suivantes :

-se livrer une description minutieuse des langues diverses ;

-dégager les propriétés des systèmes d'opérations linguistiques qui semblent être en jeu et les représenter dans un modèle, constitué d'un ensemble d'hypothèses métalinguistiques qui devra être validé ou corrigé en revenant aux données d'observation et en recommençant la démarche;

-l'appareil formel construit pour l'élaboration du modèle doit être défini et justifié. [Culioli : 9, p. 316-317].

Pour résumer : à partir des données empiriques étudiées, le linguiste construit un modèle (ayant un puissant degré de généralité) qui devra être vérifié et validé empiriquement, par la génération d'énoncés qui seront vérifiés pour voir s'ils font partie ou non de la langue. [Id.]

Le corpus soumis à l'analyse doit comprendre tous les types de textes, parlés et écrits, avec les caractéristiques principales de la situation de discours où ils ont été produits ou censés se produire.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'énonciation de Culioli. La description de la langue dioula sera faite sur le verbe. Elle s'articulera autour de deux axes majeurs :

-En premier lieu, nous présenterons le nom du procès selon la T.O.E.

-Ensuite, nous parlerons des déterminants du verbe qui se subdivisent en trois : les aspectuels, les modaux, et les temporels.

2. Le nom du procès

Dans la théorie énonciative d'Antoine Culioli, Dans la TOE, le terme *procès* est un concept qui représente tout événement dénoté par un verbe. Les verbes *dómú,*« manger », *tágámán*«

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

marcher », *bɔ*« sortir », par exemple, renvoient chacun à une notion qui est un événement. Ces notions, ces événements, même s'ils sont différents les uns des autres, ont toutefois la propriété commune de ne pas être des objets physiques comme *músà ya móbílí* « La voiture de Moussa » ou *mínátà dén* « L'enfant de Minata », mais d'être des actions, des événements. C'est pourquoi ils sont désignés chacun par le concept de *procès*. Une notion de procès est une notion relationnelle, constituée par un complexe de relations primitives entre des places d'arguments ou de lieux. Dans une phrase, le procès est un *relateur* et est appelé « prédicat » alors que les mots reliés sont appelés « arguments », et ce sur le plan syntaxique. Sur le plan morphologique, le procès est donné sous la forme d'un « verbe » tandis que la notion d'être est donnée quant à elle sous forme de nom.

Analysons ces exemples :

1-Máadù bé jí mìn
Madou inac eau boire
Madou boit de l'eau

2-adámá kà dén bùgɔ́
Adama acc enfant frapper
Adama a frappé l'enfant

Dans ces deux phrases, les procès sont « mìn » et « bùgɔ́ » et les arguments donnés sous forme nominale sont « Máadù » et « jí » dans le premier exemple et « adámá » et « dén » dans le second exemple.

Mais comment représenter le nom du procès en dioula ?

Nous allons l'analyser sous les deux formes suivantes : L'originel ou relateur de base et le dérivé.

2.1. L'originel

Ici, le relateur originel se présente sous cette forme : le procès est désigné par l'infinitif nu sans adjonction d'un quelconque affixe. Alors ce procès joue dans une phrase le rôle de prédicat et relie les arguments, ce qui lui donne le nom de *relateur prédicatif d'arguments*.

Analysons ces exemples suivants :

3-úmárù kà dén tà
Oumar acc enfant prendre
Oumar a pris l'enfant.

La place de prédicat (□□ est instanciée par le verbe *a pris* ; celle d'argument-source, donc agent (AG), est instanciée par *úmárù* ; celle d'argument-but, donc patient (PA), est instanciée par *dén* ;

2.2. Le dérivé

Le dérivé comme son nom l'indique, est un prédicat qui est formé à partir du nom de la phrase en question auquel on ajoute un autre morphème ou affixe et ce, par la dérivation, ce qui donne sémantiquement quelque chose comme « faire cette chose ».

La dérivation est une opération qui vise à accroître le stock lexical d'une langue. En clair, la dérivation est un procédé de création ou de formation de nouveaux mots. Elle se manifeste par l'adjonction d'un morphème, sinon d'affixes à la racine pour former de nouveaux mots. Elle peut également se faire par redoublement de la racine. Tout cela relève de la morphologie.

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

En dioula, la dérivation dans le système verbal passe par l'adjonction du morphème « kɛ́ » postposé au nom qui signifie « faire », ce qui donne sémantiquement « faire cette chose ».

Exemples :

5-bó kɛ́ dans dén kà bó kɛ́
excrément faire enfant acc matières fécales part.faire
déféquer L'enfant a déféqué

6-lágbɛ́lí kɛ́ dans musow be lágbɛ́lí kɛ́
Consultation faire les femmes inac consultation part.faire
Consulter Les femmes consultent

3. Les différents déterminants du verbe

Selon la T.O.E, les déterminants sont des éléments permettant au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé.

Ces déterminants se subdivisent en trois catégories : les aspectuels, les modaux, et les temporels (qui se rencontrent au niveau de l'aspect, du temps et du mode).

3.1. L'aspect (grammatical)

L'aspect décrit le déroulement de l'action. L'aspect nous permet de savoir si l'action est terminée ou si elle se déroule toujours au moment de l'énonciation.

La notion d'aspect doit être vue sous deux angles : l'angle lexical et l'angle grammatical.

Sous l'angle lexical, l'aspect est une propriété intrinsèque du procès ; c'est-à-dire qu'il réside dans la notion et nous permet de distinguer les verbes à action évolutive et les verbes à action non évolutive qui ne sont que les verbes d'état.

Cette même propriété nous permettra de faire la distinction au sein des verbes à action évolutive, entre ceux dont l'action est durative comme manger et ceux dont l'action est ponctuelle comme tomber et attraper.

Mais lorsque l'énonciateur donne son point de vue sur le déroulement de l'action, nous nous trouvons dans le deuxième type d'aspect qui est l'aspect grammatical. Comme le titre de cette partie ne dit bien, notre analyse portera sur l'aspect grammatical.

L'aspect grammatical est une valeur essentielle associée au prédicat, donc au verbe. Il marque la façon dont l'énonciateur construit l'événement par rapport à la situation qui lui sert de point de repère. C'est, en d'autres termes, la façon dont l'énonciateur envisage l'événement, à savoir, comme **accompli** ou comme **inaccompli** au moment repère, et ce, grâce aux déterminants.

Exemple :

7-nyínán sà lá
Souris mourir acc
La souris est morte

8-ń bé bárákɛ́
Moi inac travailler
Je travaille

A ce niveau, nous avons deux principaux aspects : l'aspect accompli et l'aspect inaccompli.

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

3.1.1. L'aspect accompli (ACC)

L'aspect accompli indique que l'action a atteint son point de chute, qu'elle est achevée.

En fait, l'aspect accompli se rencontre dans les actions ayant un commencement et une fin.

En dioula, il faut signaler, en nous inspirant des travaux de Tera Kalilou : 1983 qu'il y a trois sortes d'accompli : l'accompli neutre, l'accompli récent et l'accompli hypothétique.

-L'aspect accompli neutre comme son nom l'indique est une action déjà accompli, qui se situe dans un passé.

En dioula, l'aspect accompli neutre s'exprime par le morphème kà et le morphème lá (qui devient ná en position nasale) , respectivement antéposé et postposé au verbe.

. Cela se vérifie dans ces différents exemples :

10-ádámá kà dén tà
adama acc enfant prendre
adama a pris l'enfant

11-músà kà jí mìn
Moussa acc eau boire
Moussa a bu de l'eau

12-músà bɔ́ lá
Moussa sortir acc
Moussa est sorti

13-kàrìm dòn ná bon ná
Karim rentrer acc maison prép
Karim est rentré dans la maison

14- à yɛ́rɛ́yɛ́rɛ́ lá
Il trembler acc
Il a tremblé

Selon Tera : 1983, l'aspect accompli récent exprime une action qui s'est déjà produite mais très récemment d'où son nom.

Il se manifeste par l'apparition du morphème *tɔ́* qui lui donne sémantiquement « à l'instant ».

Analysons ces exemples :

15-Máadù sé tɔ́
Madou arriver acc.rec.
Madou vient tout juste d'arriver

16-dàúdà bɔ́ tɔ́
Daouda sortir acc.rec.
Daouda vient de sortir à l'instant

Dans la réalité, l'accompli récent est un temps qui se situe entre le présent et le passé. Cependant, c'est un présent qui vient tout juste de finir.

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

N.B : il faut cependant souligner qu'en dioula, on préfère plutôt utiliser l'adverbe de temps « sísàn » pour exprimer l'accompli récent.

Exemple :

17-dàúdà bɔ́ lá sísàn
Daouda sortir acc à l'instant
Daouda vient tout juste de sortir

3.1.2. L'aspect inaccompli

L'aspect inaccompli exprime une action qui n'est pas encore achevée, qui est toujours en cours.

Dans l'aspect inaccompli, l'on accorde peu d'importance à la notion de commencement et de fin. Selon Kalilou Tera : 1983, le dioula a trois sortes d'inaccompli : le neutre, le progressif et le futur.

-L'aspect accompli neutre correspond au présent de l'indicatif du français. Il s'exprime à l'aide du morphème *bé* antéposé au verbe.

Exemple :

18-dìrísà bé màlò dómú
Drissa inac riz manger
Drissa est dans la maison.
19-musà bé nyíná fàgà
Moussa inac souris tuer
Moussa tue une souris.

-L'aspect progressif, quant à lui, dénote une action qui a commencé et se poursuit toujours au moment de l'énonciation. Le progressif en dioula s'exprime à l'aide du morphème *lá* au verbe à l'inaccompli neutre et qui signifie « être en train de ».

Exemple :

20-làsó bé tá lá kɛ́nɛ́màn
Lasso inac partir prog dehors
Lasso est en train de sortir.
21-dùdù bé jí min ná
Doudou inac eau boire prog
Doudou est en train de boire de l'eau.
Cependant, le morphème lá devient ná en position nasale.

Le futur exprime une action ou un état placé dans un moment de l'avenir. De ce fait, il est considéré comme de l'inaccompli.

Il s'exprime en dioula à l'aide du morphème « nà » précédé du morphème de l'inaccompli « bé » postposé au verbe.

Exemple :

22-dirisà bɔ́ lá → dirisà bé nà bɔ
Drissa sortir acc → Drissa fut. sortir
Drissa est sorti → Drissa sortira

23-mádù bé jí mìn → mádù bé nà jí mín
Madou inac eau boire → Madou fut eau boire

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)

Madou boit de l'eau Madou boira de l'eau

ménà est la forme contractée de ń (moi) + bé nà dans la phrase :

24- ménà (ń bénà) í bùgɔ

Moi + fut toi frapper

Je te frapperai

Conclusion générale

L'approche énonciative du verbe dioula selon la théorie des opérations énonciatives nous a permis de savoir qu'il est possible de décrire et d'analyser toutes les langues selon cette théorie. Dans notre analyse, nous avons pu voir le nom du procès qui se présente comme une notion relationnelle qui est incarnée par un mot mettant en relation deux mots désignant des êtres. Une fois le procès défini, on peut parler des déterminants qui sont des éléments qui permettent au verbe d'assumer sa fonction de prédicat relateur dans un énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

Achard P. 1992 : Antoine Culioli, Pour une linguistique de l'énonciation. T.1 : Opérations et représentations ; Jean-Jacques Franckel et Daniel Lebeau, Les figures du sujet ; Ham Adamczewskl, Le français déchiffré, clé du langage et des langues. » In : *Langage et société*, n°61, pp. 81-85.

Culioli A., 1971 : A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles , *in Mathématiques et Sciences humaines*, T. 34, Paris, Gauthier Villars, p. 7-15.

De Vogué S., 1991 : La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives d'A. Culioli, *Linx*, n° 24, p. 37-65.

Delafosse, M. 1929 : *La langue mandingue et ses dialectes*, librairie Geuthnar, Tome I, Paris.

Dérive, M.J. 1981 : Variations dialectales des parlers mandings de Côte d'Ivoire, dans *Mandeukan*, n°1.

Dumestre, G. 1971 : Le dioula, dans *Actes du huitième congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale,* volume 2, Annales de l'université d'Abidjan, série H.

Franckel J.-J., Paillard D. 1998 : Aspects de la théorie d'Antoine Culioli. In : *Langages*, 32e année, n°129, 1998. Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui [Figures modèles et concepts épistémologiques] pp. 52-63.

Sangaré, A. 1984 : Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes, Grenoble : université de Grenoble III, doctorat de troisième cycle : linguistique.

Tchagbalé, Z, 2008, Des théories de la langue aux théories de la parole, Cours d'initiation à la théorie des opérations énonciatives, ILA Abidjan.

Tera, K. 1983 : *Tendances phonologiques et syntaxiques dans le dioula de Côte d'Ivoire*, tiré de l'ouvrage Etude sur le manding de Côte d'Ivoire de Braconnier Cassian / Cassian Braconnier, John Maire, Kalilou Tera, Abidjan, ILA, AGECOOP.

Tera, K. 1986 : Le Dioula Véhiculaire de Côte-d'Ivoire : Expansion et Développement, *CIRL* n°20, ILA Abidjan.

Konaté **Yaya** est Docteur en Sciences du Langage option Sociolinguistique, diplôme obtenu à l'université Félix Houphouët Boigny. Il est spécialiste des langues Mandé nord. Ses domaines de recherche sont la sociolinguistique urbaine et comparative et la description des langues selon le modèle énonciatif. Il est auteur d'articles et livre.

BDD-A27021 © 2016 Universitatea din Pitești

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:47:21 UTC)